

DEPARTEMENT
des
YVELINES
ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

N°22/092
MAIRIE de MAISONS-LAFFITTE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :
**PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU
TABLEAU DES EMPLOIS (24)**

Date de convocation :
21 juin 2022

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 35

Présents : 29

Représentés : 5

Votants : 34

Séance du 27 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin, à 19 heures 30, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur MYARD, Maire.

PRÉSENTS : Jacques MYARD, Maire (sortie point n°21),

Véronique BERTRAN DE BALANDA, Sandrine COUTARD, Serge GODAERT (sortie point n°21), Marie-Liesse SALIN, Gino NECCHI, Ingrid COUTANT (sortie point n°21), Claude KOPELIANSKIS, Franck LELIEVRE (arrivée 19h40 point n°2 ; sortie point n°21), Anne VUAILLE, Arthur DEHAENE, Marie-Odile COLATRELLA, Charles-Philippe MOURGUES (arrivée 19h40 point n°2), Yann QUENOT, Sylvie DUFLOT, Régis PHILIPPON (sortie point n°26), Monique LAHEURTE, Samuel CHAPELLE-GARCIA, Anne BAILLY, Patrice COSTE.

Janick GEHIN, Charles GIVADINOVITCH, Anne LAVAGNE (arrivée 19h45 point n°2), Philippe LIEGEOIS, Valérie SINGER, François DREUILHE, Tania GUNTHER-FUMAT, Amélie THEROND KERAUDREN, Jean-Claude GIROT (arrivée 20h45 point n°9).

ABSENTS EXCUSÉS :

Brigitte BOIRON, Philippe BOUVIER, Béatrice VIVIEN, Marie-Alice BELS, Magali NICOLLE, Nicolas LJUBENOVIC.

DELEGATIONS :

Par application de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont déclaré par lettre, déléguer leur droit de vote :

Brigitte BOIRON à Véronique BERTRAN DE BALANDA

Philippe BOUVIER à Franck LELIEVRE

Béatrice VIVIEN à Jacques MYARD

Marie-Alice BELS à Jacques MYARD

Magali NICOLLE à Charles-Philippe MOURGUES

Anne LAVAGNE à Janick GEHIN jusqu'à son arrivée.

SECRETARE : Anne VUAILLE est nommée SECRETARE DE LA SEANCE

Accuse de réception en préfecture
078-217803584-20220630-092-2022-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2022

Le Conseil municipal,

SUR proposition du Maire et présentation du rapport par Gino NECCHI, Maire-adjoint ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général de la Fonction Publique ;

CONSIDERANT que suite à des recrutements, il est nécessaire de modifier le grade de certains agents ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire également de créer et supprimer des postes suite à des réorganisations internes ;

VU l'avis des membres des représentants du personnel et du collège employeur lors du Comité Technique en date du 21 juin 2022 ;

VU la Commission Finances, Optimisation Financière, Administration Générale, Personnel, Sécurité et Communication en date du 22 juin 2022 ;

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité,

1 - DE MODIFIER le tableau des emplois ainsi qu'il suit :

ADAPTATION DE GRADE SUITE A DES MUTATIONS/PROMOTIONS INTERNES/AVANCEMENTS DE GRADE	
Grade d'origine	Nouveau grade
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE TEMPS NON COMPLET (4h45) CONSERVATOIRE JUSQU'AU 31/08/2022	PROFESSEUR ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DE CLASSE NORMALE TEMPS NON COMPLET (4h45) CONSERVATOIRE A COMPTER DU 01/09/2022
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE TEMPS COMPLET DIRECTION DU PERSONNEL JUSQU'AU 31/03/2022	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE TEMPS COMPLET DIRECTION DU PERSONNEL EFFET AU 01/04/2022
TECHNICIEN TERRITORIAL TEMPS COMPLET SERVICE SCOLAIRE ET DE L'ENFANCE JUSQU'AU 12/06/2022	REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE TEMPS COMPLET SERVICE SCOLAIRE ET DE L'ENFANCE EFFET AU 13/06/2022
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE TEMPS COMPLET DIRECTION DU PERSONNEL JUSQU'AU 31/07/2022	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE TEMPS COMPLET DIRECTION DU PERSONNEL EFFET AU 01/08/2022

Accusé de réception en préfecture
078-217803584-20220630-092-2022-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2022

<p>ATTACHE PRINCIPAL</p> <p>TEMPS COMPLET</p> <p>SERVICE SCOLAIRE ET DE L'ENFANCE</p> <p>JUSQU'AU 31/07/2022</p>	<p>ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE</p> <p>TEMPS COMPLET</p> <p>SERVICE SCOLAIRE ET DE L'ENFANCE</p> <p>EFFET AU 01/08/2022</p>
<p>ADJOINT DU PATRIMOINE</p> <p>TEMPS COMPLET</p> <p>BIBLIOTHEQUE</p> <p>JUSQU'AU 31/07/2022</p>	<p>ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE</p> <p>TEMPS COMPLET</p> <p>BIBLIOTHEQUE</p> <p>EFFET AU 01/08/2022</p>
<p>ATTACHE PRINCIPAL</p> <p>TEMPS COMPLET</p> <p>ACHATS</p> <p>JUSQU'AU 04/09/2022</p>	<p>ATTACHE TERRITORIAL</p> <p>TEMPS COMPLET</p> <p>ACHATS</p> <p>EFFET AU 05/09/2022</p>
<p>ADJOINT ADMINISTRATIF</p> <p>TEMPS COMPLET</p> <p>POLICE MUNICIPALE</p> <p>JUSQU'AU 28/02/2022</p>	<p>GARDIEN-BRIGADIER</p> <p>TEMPS COMPLET</p> <p>POLICE MUNICIPALE</p> <p>EFFET AU 01/03/2022</p>
<p>ADJOINT TECHNIQUE</p> <p>TEMPS COMPLET</p> <p>MULTI ACCUEIL LES PETITS CHAMPS</p> <p>JUSQU'AU 31/08/2022</p>	<p>ATSEM PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE</p> <p>TEMPS COMPLET</p> <p>MULTI ACCUEIL LES PETITS CHAMPS</p> <p>EFFET AU 01/09/2022</p>
<p>ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE</p> <p>TEMPS COMPLET</p> <p>DIRECTION DU PERSONNEL</p> <p>JUSQU'AU 06/06/2022</p>	<p>ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE</p> <p>TEMPS COMPLET</p> <p>DIRECTION DU PERSONNEL</p> <p>EFFET AU 07/06/2022</p>

CREATION DE POSTE
<p>ATTACHE TERRITORIAL</p> <p>A TEMPS COMPLET</p> <p>SERVICE CULTUREL</p> <p>EFFET AU 01/05/2022</p>
<p>APPRENTI</p> <p>A TEMPS COMPLET</p> <p>DIRECTION DU PERSONNEL</p> <p>EFFET AU 01/09/2022</p>
<p>ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE</p> <p>A TEMPS COMPLET</p> <p>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</p> <p>EFFET AU 01/06/2022</p>

Accusé de réception en préfecture
078-217803584-20220630-092-2022-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2022

SUPPRESSION DE POSTE
ATTACHE PRINCIPAL CDI A TEMPS COMPLET SERVICE CULTUREL EFFET AU 30/04/2022
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE A TEMPS NON COMPLET (17h30) DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EFFET AU 31/05/2022

2 - DE PRELEVER la dépense sur le budget correspondant.

Le Maire de la Commune de Maisons-Laffitte certifie que la présente délibération a été adoptée par le Conseil municipal le 27 juin 2022 et publiée le 30 juin 2022.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

